
 Manuela GOUET  
(dgs@bonnetable.fr)

 27 février 2026

 9 documents

## REVUE DE PRESSE DU 20 AU 27 FÉVRIER 2026

1



**Bonnétable - La place Charles-de-Gaulle va être réaménagée**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), samedi 21 février 2026

2



**Bonnétable - Le carnaval revient au centre social**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), samedi 21 février 2026

3



**Bonnétable - La qualité de l'eau potable s'invite dans le débat**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), samedi 21 février 2026

4



**Bonnétable - Objectif 1 000 licenciés : l'omnisports en pleine dynamique**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 25 février 2026

5



**Marolles-les-Braults - L'Opération de revitalisation de territoire est prolongée**

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr), jeudi 26 février 2026

6



**Bonnétable - Nicolas Goujat renonce à se présenter**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), vendredi 27 février 2026

7



**72 Maine Libre - Le RN échoue à présenter des listes à La Ferté et Bonnétable**

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), vendredi 27 février 2026

8



**Bonnétable - Commerce : qui pour relayer Thierry Lebert ?**

L'Action Républicaine, vendredi 27 février 2026

9



**Bonnétable - Municipales 2026. Finalement, à Bonnétable, Marie-Laure Plever, maire sortante, sera seule candidate**

[actu.fr](http://actu.fr), jeudi 26 février 2026

---

## Bonnétable - La place Charles-de-Gaulle va être réaménagée

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr) , samedi 21 février 2026, 384 mots



Jugée peu lisible et insuffisamment sécurisée, la place Charles-de-Gaulle est appelée à être réaménagée. © Le Maine Libre

Le dernier conseil municipal de Bonnétable (Sarthe) avant les élections municipales du mois de mars s'est réuni lundi 9 février 2026.

Le dernier conseil municipal de Bonnétable n'a pas manqué de sujets sensibles, entre finances scolaires, réaménagement urbain et tensions autour de la qualité de l'eau.

Participation aux frais de scolarité, des tarifs maintenus

Les élus ont d'abord fixé les montants demandés aux communes voisines dépourvues d'école pour la prise en charge des frais de fonctionnement des établissements publics, ainsi que de la classe Ulis, pour l'année 2025-2026.

La participation s'élèvera à 2 079,89 € par enfant scolarisé en maternelle et 592,38 € en élémentaire. En cas de garde alternée, la contribution sera répartie à parts égales entre les communes concernées. Pour la classe Ulis, le montant retenu est identique à celui de l'élémentaire, soit 592,38 € par élève, y compris pour des communes disposant déjà d'une école.

En présentant les coûts 2025, la maire, Marie-Laure Pléver, a souligné une baisse des charges de personnel, liée au remplacement d'un agent d'entretien par une prestation externalisée. Un point relevé par l'opposition, avant que l'assemblée n'adopte l'ensemble des délibérations à l'unanimité.

La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs. Un positionnement assumé, «maintenir un coût stable favoriserait l'attractivité des écoles locales et, par ricochet, la vitalité commerciale du centre-bourg, tout en entretenant de bonnes relations avec les communes de l'ex-Maine 301», a précisé le maire, Marie-Laure Pléver.

Place Charles-de-Gaulle : cap sur la requalification

Autre dossier structurant, la transformation de la place Charles-de-Gaulle. Jugée peu lisible, sans stationnement clairement organisé et peu sécurisée pour les piétons, notamment aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires, la place pourrait changer de visage.

Les élus ont validé la signature d'une convention d'accompagnement avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un montant de 1 500 €. L'objectif : encadrer la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre et structurer le projet.

Parmi les pistes évoquées : conserver environ la moitié de l'espace pour le stationnement, créer des cheminements sécurisés, végétaliser le site, aménager des espaces de rencontre, voire des jeux pour enfants. Riverains, commerçants, transporteurs scolaires et responsables d'établissements ont été consultés. Les premières esquisses sont prêtes, «la future équipe municipale disposera ainsi d'une base de travail», a souligné l'édile.

La qualité de l'eau potable s'invite dans le débat

La question de la qualité de l'eau potable s'est invitée une nouvelle fois en fin de conseil municipal à Bonnétable. À l'origine du débat, des interrogations soulevées dès novembre par Lionel Transon, conseiller d'opposition, lors de la présentation du rapport 2024 sur la qualité du service public d'eau.

L'élue évoquait la [possible présence de chlorure de vinyle monomère](#), s'appuyant sur des données publiées sur le site [eau.selectra.info](http://eau.selectra.info) faisant état d'une valeur non conforme, absente du rapport du Siaep. La maire, Marie-Laure Pléver, avait alors assuré de la conformité des analyses réalisées par le syndicat compétent, tout en promettant de solliciter des précisions.

Réunion programmée puis annulée

Conformément à cet engagement, une réunion avec le Siaep et l'Agence régionale de santé (ARS) avait été programmée le 2 février. Mais celle-ci a finalement été annulée à la dernière minute.

Thierry Bottras, autre élu d'opposition, a regretté cette annulation, évoquant «un souci de transparence». Regrettant elle aussi cette annulation, la réaction de Marie-Laure Pléver ne s'est pas fait attendre, reprochant au conseiller de l'opposition, Lionel Transon l'envoi d'un message à l'ensemble des conseillers mentionnant la possible présence de M6 le jour même de la rencontre.

+ LIRE AUSSI [L'élu de cette commune l'affirme : « L'eau distribuée reste parfaitement sûre »](#)

«On est face à l'ARS, et l'ARS, c'est l'État. On ne peut pas prévenir à 14 h 30 qu'une communication de type M6 pourrait avoir lieu le soir même à 18 h 30. Ils disposent de leurs propres services de communication et nous devons respecter ces règles», a-t-elle déclaré, estimant que «cette règle» n'avait pas été respectée.

S'en sont suivis des échanges entre l'édile et le conseiller. Rappelant à plusieurs reprises que la gestion et le contrôle sanitaire de l'eau relèvent du Siaep et de l'ARS, la maire a insisté : «Ce n'est pas ma compétence. Ce sont les seuls à pouvoir vous répondre. Vous aviez tout sur un plateau. On avait une réunion qui a été annulée pour des raisons que vous connaissez très bien, maintenant, il faut assumer !»

+ LIRE AUSSI [« Il n'y a pas de gaz toxique dans le réseau d'eau potable à Bonnétable »](#)

De son côté, Lionel Transon a plaidé pour «une transparence totale envers les habitants concernant l'eau qu'ils consomment ».» Un principe que la maire dit partager, tout en réaffirmant que seules les autorités compétentes sont habilitées à apporter des réponses. Le conseiller a également ajouté : «Il serait bien d'afficher les zones non conformes.»

L'édile a tranché : «Le sujet est clos.» Rappelant que le conseiller avait déjà reçu un mail à ce sujet, elle l'a de nouveau invité à saisir directement l'ARS et le Siaep. «Vous aurez une réponse écrite que vous pourrez, si vous le souhaitez, transmettre à tous et à qui vous voulez», a-t-elle conclu.

## Bonnétable - Le carnaval revient au centre social

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr) , samedi 21 février 2026, 193 mots

Le centre social Mazagran de Bonnétable prépare une nouvelle fois un après-midi haut en couleur et en bonne humeur avec son carnaval annuel, le 28 février. Petits et grands sont invités à partager un moment festif et convivial au cœur de la commune.

Les festivités débuteront à 14 h au centre Mazagran avec une animation maquillage. Tigres, papillons, princesse, oursons et autres personnages prendront vie sur le visage des enfants, encadrés par les animateurs du centre.

À 15 h, le défilé partira du centre Mazagran. Les familles sont encouragées à se joindre au cortège, déguisé ou non, pour suivre les couleurs et la musique qui animeront les rues de Bonnétable.

La fête se poursuivra à 16 h 15 avec un spectacle des enfants du centre de loisirs, qui présenteront leurs créations devant le public. La journée se terminera autour d'un goûter offert par les commerçants locaux, moment de partage et de gourmandise pour clore l'événement en beauté.

Le carnaval est gratuit et ouvert à tous, sans inscription, une belle occasion pour les familles de se retrouver et de célébrer ensemble cette tradition joyeuse.

Pour plus d'informations, contacter le centre Mazagran au 02 43 29 00 01

## Bonnétable - La qualité de l'eau potable s'invite dans le débat

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), samedi 21 février 2026, 430 mots

La question de la qualité de l'eau potable s'est invitée une nouvelle fois en fin de conseil municipal à Bonnétable. À l'origine du débat, des interrogations soulevées dès novembre par Lionel Transon, conseiller d'opposition, lors de la présentation du rapport 2024 sur la qualité du service public d'eau.

L'élu évoquait la possible présence de chlorure de vinyle monomère, s'appuyant sur des données publiées sur le site [eau.selectra.info](http://eau.selectra.info) faisant état d'une valeur non conforme, absente du rapport du Siaep. La maire, Marie-Laure Pléver, avait alors assuré de la conformité des analyses réalisées par le syndicat compétent, tout en promettant de solliciter des précisions.

Réunion programmée puis annulée

Conformément à cet engagement, une réunion avec le Siaep et l'Agence régionale de santé (ARS) avait été programmée le 2 février. Mais celle-ci a finalement été annulée à la dernière minute.

Thierry Bottras, autre élu d'opposition, a regretté cette annulation, évoquant « un souci de transparence ». Regrettant elle aussi cette annulation, la réaction de Marie-Laure Pléver ne s'est pas fait attendre, reprochant au conseiller de l'opposition, Lionel Transon l'envoi d'un message à l'ensemble des conseillers mentionnant la possible présence de M6 le jour même de la rencontre.

« On est face à l'ARS, et l'ARS, c'est l'État. On ne peut pas prévenir à 14 h 30 qu'une communication de type M6 pourrait avoir lieu le soir même à 18 h 30. Ils disposent de leurs propres services de communication et nous devons respecter ces règles », a-t-elle déclaré, estimant que « cette règle » n'avait pas été respectée.

S'en sont suivis des échanges entre l'édile et le conseiller. Rappelant à plusieurs reprises que la gestion et le contrôle sanitaire de l'eau relèvent du Siaep et de l'ARS, la maire a insisté : « Ce n'est pas ma compétence. Ce sont les seuls à pouvoir vous répondre. Vous aviez tout sur un plateau. On avait une réunion qui a été annulée pour des raisons que vous connaissez très bien, maintenant, il faut assumer ! »

De son côté, Lionel Transon a plaidé pour « une transparence totale envers les habitants concernant l'eau qu'ils consomment ». Un principe que la maire dit partager, tout en réaffirmant que seules les autorités compétentes sont habilitées à apporter des réponses. Le conseiller a également ajouté : « Il serait bien d'afficher les zones non conformes. »

L'édile a tranché : « Le sujet est clos. » Rappelant que le conseiller avait déjà reçu un mail à ce sujet, elle l'a de nouveau invité à saisir directement l'ARS et le Siaep. « Vous aurez une réponse écrite que vous pourrez, si vous le souhaitez, transmettre à tous et à qui vous voulez », a-t-elle conclu.

## Bonnétable - Objectif 1 000 licenciés : l'omnisports en pleine dynamique

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), mercredi 25 février 2026, 405 mots



Les représentants des clubs de l'Omnisports de la Patriote de Bonnétable entourent les membres du bureau récemment réélu. © Le Maine Libre

La section omnisports de la Patriote de Bonnétable compte déjà 991 licenciés, dont 53 % de jeunes et 20 % de féminines. La barre des 1 000 adhérents est près d'être franchie.

L'assemblée générale de l'Omnisports de **Bonnétable** a réuni les représentants des dix sections, élus et partenaires. Seule la section du cyclotourisme n'était pas représentée.

La section la plus importante, le football avec 328 licenciés

Le bilan de l'Omnisports de la Patriote de Bonnétable confirme la solidité de la structure avec 991 licenciés et l'objectif de franchir le cap des 1 000 en 2026. Les jeunes représentent 53 % des effectifs et les féminines 20 %. Chez les jeunes, les 4-10 ans sont les plus représentés. Un tiers des adhérents résident à Bonnétable, plus de 600 sportifs venant des communes voisines. Aucun club n'est en difficulté majeure malgré la baisse de certaines aides publiques.

La Patriote compte neuf sections

**Le football**, avec (328) licenciés reste la première section ; l'équipe senior A, leader de R3, vise la montée en R2. Le club développe le « foot en marchant » et un projet de classe foot au collège. **Le tennis** (121) aligne trois équipes adultes au championnat. Déplacement prévu à Roland-Garros en mai et fête du tennis en juin. Le badminton a réussi son tournoi Octobre rose, reconduit en 2026. **L'athlétisme** (101, dont 45 féminines) poursuit sa dynamique grâce aux infrastructures rénovées et au succès de la course à pied. La Nog'en Trail (500 participants) reconduit en juillet. **Le tennis de table** (98, soit + 23) profite toujours de l'effet JO et des frères Lebrun ; le Dark Ping sera reconduit, déplacement club aux championnats de France à Laval est prévu.

**Le handball** (71) en progression ; un déplacement pour les moins de 10 ans est prévu à Antarès pour France/Espagne. Le judo (60, près de 80 % de jeunes), déplacement prévu à Twistringén en Allemagne. Le cyclisme (56) reste actif et candidat dans l'organisation du cyclo-cross régional. **Le rugby** (55) renforce son attractivité avec son entente RCM. L'école de rugby a participé à une sortie au Stade nantais. Le club sera représenté au « Tournoi des Dix » à Beaufay. **Le karaté** (30, près de 80 % de jeunes) développe la compétition et reconduit sa journée « Karaté en extérieur ». **Le billard** (20) avec de bons résultats et de nouvelles arrivées. **Le cyclotourisme** compte 18 licenciés.

Le bureau

Stéphane Moriceau (président), Gwénaél Cordier (vice-président), Alain Blondel (secrétaire) et David Leguillon (trésorier). Retrouvez l'ensemble des coordonnées des clubs sur [bonnétable.fr](http://bonnétable.fr)

## Marolles-les-Braults - L'Opération de revitalisation de territoire est prolongée

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr) , jeudi 26 février 2026, 351 mots



Anne-Marie Garnier, adjointe aux finances a présenté les différents documents financiers qui ont été étudiés et validés en commission finances. © Ouest-France

Mardi 17 février 2026 à Marolles-les-Braults (Sarthe), lors du dernier conseil municipal de cette mandature, Anne-Marie Garnier, adjointe aux finances, a présenté le budget de l'exercice écoulé.

«Le Compte financier unique (CFU) est un document budgétaire qui fusionne le compte administratif et le compte de gestion. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable et d'aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne», explique Anne-Marie Garnier, adjointe aux finances de [Marolles-les-Braults \(Sarthe\)](#), lors du dernier conseil municipal mardi 17 février 2026. Pour 2025, la section de fonctionnement fait apparaître les montants suivants : 2 602 246 € de dépenses et 3 378 167 € de recettes, soit un excédent de 775 921 €. Pour la section d'investissement : 747 168 € de dépenses et 900 944 € de recettes, soit un excédent de 153 777 €. Le solde de l'exercice 2025 est de 929 697,66 €. Le résultat de clôture du compte financier unique en 2025 est de 3 343 801 €. «Les engagements pris au début du mandat ont été tenus : maîtrise des dépenses, endettement contenu et investissements importants », se félicite Anne-Marie Garnier. Les conseillers approuvent à l'unanimité ce budget.

L'Opération de revitalisation de territoire prolongée

«La convention cadre de l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) Maine Saosnois a été signée le 26 novembre 2020 entre l'État, les collectivités et les différents partenaires concernés (conseil départemental, conseil régional, Sarthe habitat, agence nationale de l'habitat). Deux avenants à cette convention ont été passés en 2021 pour intégrer les communes de Mamers, Bonnétable, Saint-Cosme-en-Vairais et Marolles-les-Braults au dispositif Petites villes de demain, puis, pour adapter les périmètres et les fiches projets des communes concernées », explique Francis Belluau, maire.

Un autre avenant a été passé fin 2025 pour prolonger la date d'échéance jusqu'au 31 mars. Les élus valident la prorogation de l'opération jusqu'au 31 décembre, échéance correspondant à la fin de la première phase du programme Petites villes de demain. L'ORT vise à requalifier les centres-villes en facilitant la rénovation du parc de logements, des locaux commerciaux et artisanaux, ainsi que du tissu urbain dans son ensemble, afin de créer un cadre de vie attractif, propice au développement durable du territoire.

## Bonnétable - Nicolas Goujat renonce à se présenter

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), vendredi 27 février 2026, 269 mots



Nicolas Goujat renonce aux municipales 2026, faute de liste complète. © Le Maine Libre

Nicolas Goujat, tête de liste d'« Agir pour l'avenir », n'a pas réussi à réunir assez de membres pour présenter sa liste aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

À l'approche des élections municipales de 2026, [Nicolas Goujat](#) annonce qu'il ne sera pas candidat à [Bonnetable](#), faute d'avoir pu constituer une liste complète.

Déjà engagé en 2023 lors des municipales partielles sur la liste « Bonnetable Autrement », il entendait cette fois conduire une équipe sous la bannière « Agir pour l'avenir ». Malgré plusieurs semaines de démarches, il n'a pas réussi à réunir les 26 colistiers requis pour déposer une liste conforme. Une quinzaine de personnes seulement s'étaient engagées à ses côtés.

Un manque de motivation des habitants

Le candidat évoque un « manque de motivation de la part des Bonnetabliens » et regrette de ne pas pouvoir proposer une alternative aux électeurs. « J'aurais aimé qu'il y ait un débat, ça me paraît important », souligne-t-il, considérant que la confrontation des idées participe à la vitalité démocratique locale.

Se disant déçu de ne pas pouvoir «participer plus activement à la vie locale et contribuer à l'évolution de Bonnétable», Nicolas Goujat assure qu'il restera attentif aux affaires municipales. Il formule également des réserves sur les règles du scrutin, estimant «trop élevé» le seuil de 27 colistiers exigé pour une commune comme Bonnétable. Avant de clore ce chapitre, il remercie celles et ceux qui s'étaient déclarés prêts à l'accompagner et affirme vouloir tirer les enseignements de cette tentative. «Je me préparerai mieux pour les prochaines élections», indique-t-il. Enfin, il adresse ses encouragements à la seule candidate encore en lice après [l'abandon du candidat RN Eric de Vilmarest](#), à [Marie-Laure Pléver, la maire actuelle](#), à qui il souhaite «bon courage pour sa future élection et pour son mandat, qui ne sera pas toujours facile».

## 72 Maine Libre - Le RN échoue à présenter des listes à La Ferté et Bonnétable

Quotidien Le Maine Libre, [www.lemainelibre.fr](http://www.lemainelibre.fr), vendredi 27 février 2026, 608 mots



Bonnétable, vendredi 12 décembre 2025. Marie-Caroline Le Pen, tout sourire lors de la présentation de la candidature d'Éric de Vilmarest. Ce dernier n'a pas réussi à déposer une liste complète pour les municipales. © Archives Le Maine Libre

Faute de liste complète, les candidats du Rassemblement national à Bonnétable et La Ferté-Bernard ont jeté l'éponge alors que les dépôts de liste pour les élections municipales sont clos depuis ce jeudi 26 février 2026 (18 heures). Un demi-échec pour le RN qui en alignera toutefois quatre sur la grille de départ en Sarthe.

Quatre sur six. La volonté du Rassemblement national d'amplifier son ancrage local en Sarthe pour les élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2026 n'ira pas jusqu'à Bonnétable et La Ferté-Bernard, après les désistements de dernière minute d'[Éric de Vilmarest](#) et de [Pierre Vaugarny](#). Les deux têtes de liste ont échoué à compléter leurs listes respectives de 26 et 28 colistiers, alors que les candidats avaient jusqu'à ce jeudi 26 février (18 heures) pour déposer leurs candidatures.

+ LIRE AUSSI [Municipales 2026. « On va être sous pression jusqu'à la fin » : dans les coulisses des dépôts de liste en Sarthe](#)

À Bonnétable, où il possède un terrain agricole, Éric de Vilmarest, qui soufflera ses 67 bougies entre les deux tours, n'a pas réussi à coucher le nombre suffisant de noms, après plusieurs désistements par peur de représailles ou de menaces, selon lui. «Manifestement, les gens veulent que le RN arrive au pouvoir mais ne veulent surtout pas se mouiller.»

L'actuel maire de Saint-Aignan ne souhaitait pas se représenter dans sa commune. Selon lui, une liste sans étiquette n'aurait pas eu plus de chances d'être déposée. «» «La chance d'avoir une étiquette RN, c'est d'avoir une démarche assez forte pour arrêter de faire des dépenses stupides, pour la sécurité, pour ne pas augmenter les taux d'imposition. Je pense qu'on aurait pu gagner», estime celui qui ne se représentera «sûrement pas comme maire de Bonnétable».

« Ma liste était complète »

En terre fertoise, Pierre Vaugarny, 57 ans, a longtemps cru pouvoir mener son projet à terme. «À un moment donné, ma liste était complète», réagit aujourd'hui celui qui avait été candidat du parti d'extrême droite dans la 5<sup>e</sup> circonscription aux élections législatives de juin 2024. «Mais derrière, certains de mes colistiers ont subi des pressions et ont pris peur. Plusieurs se sont désistés et nous n'avons pas réussi à les remplacer.»

Conseiller municipal du village de Courcebœufs, l'homme ne cache pas sa déception. «L'équipe demeurera et nous continuerons de porter notre voix à La Ferté-Bernard. Pour moi, c'est forcément un échec et je prends ma part de responsabilité. Je pense sincèrement que les électeurs nous attendaient et que l'on pouvait remporter la mairie.»

Mieux qu'en 2020

À condition que la préfecture valide leurs candidatures (les listes officiellement inscrites en Sarthe seront officialisées à partir de ce vendredi à 18 heures), le RN n'alignera donc que quatre listes dans le département pour le scrutin de mars, au Mans ([avec Victoria de Vignerol comme tête de liste](#)), à Sablé-sur-Sarthe (Franck Desgranges), Bazouges-Cré-sur-Loir (Jean-Charles Bouzanne) et La Flèche (Romain Lemoigne).

«On ne va pas se cacher derrière notre petit doigt. C'est une petite déception mais ce n'est pas un échec, ce sont les aléas de la vie politique et du combat», réagit ce jeudi Marie-Caroline Le Pen, déléguée départementale du RN. Le parti d'extrême droite quadruple cependant son nombre de candidats par rapport à 2020. Il y a six ans, seul Louis de Cacqueray-Valmenier, candidat au Mans, avait porté les couleurs du parti à la flamme en Sarthe. Celui qui ne figure pas sur la liste de Victoria de Vignerot en 2026 n'avait obtenu que 1 945 voix (6,05 % des suffrages exprimés). En 2014, le parti qui s'appelait encore Front national avait réussi à intégrer le conseil municipal mançais avec trois élus sous la mandature de Jean-Claude Boulard : Louis Noguès, Emmanuel Dubois et Marie Colonna. Benoît Pelloquin et Thomas Négrier

## Bonnétable - Commerce : qui pour relayer Thierry Lebert ?

L'Action Républicaine, vendredi 27 février 2026, 435 mots

L'association des commerçants de Bonnétable affiche un bilan positif ; elle changera bientôt de mains. Thierry Lebert se retire. Au profit d'Amandine Germain ?

Réunie récemment au restaurant Les 4 Saisons à Bonnétable, l'Union des commerçants, artisans et industriels du Pays intercommunal de Bonnétable (UCAIPIB) a tenu son assemblée générale en présence de nombreux adhérents et d'élus : Marie-Laure Pléver, maire, Aurélia Dupont, adjointe aux associations, et Géraldine Chaillouet, maire de Beaufay.

Cette dernière a encouragé l'association à s'investir dans la grande fête médiévale intercommunale « Le Tournoi des Dix », programmée le 6 juin à Beaufay.

### 38 membres

Le président, Thierry Lebert, a salué l'arrivée de nouveaux adhérents et dressé un bilan moral jugé positif. L'association compte désormais 38 membres.

Sur le plan financier, les comptes affichent une situation maîtrisée en fin d'exercice. La Fête de la musique a généré un bénéfice, et ce malgré une météo incertaine et une programmation qui a suscité des avis partagés.

Pour la prochaine édition, l'association travaille sur la programmation et prévoit de revoir à la baisse les tarifs des boissons, jugés trop élevés par les familles.

### Un écran publicitaire ?

Le défilé organisé au jardin potager, très apprécié du public, présente toutefois un déficit. La tombola de Noël fait également l'objet de réflexions, avec un constat partagé sur la nécessité de renforcer la participation et la communication autour de cette animation.

Afin d'améliorer la visibilité des artisans sans vitrine, le projet d'un écran financé par l'association, destiné à diffuser les publicités des adhérents, a été évoqué. L'idée devra être soumise au conseil municipal pour validation.

Les élus ont encouragé les commerçants à participer au « Tournoi des Dix » et à décorer leurs vitrines sur le thème médiéval. L'association se rapproche du centre social organisateur pour connaître ses attentes concernant les animations.

### Thierry Lebert quitte la présidence

L'UCAIPIB participera également au carnaval du centre social le 28 février en offrant le goûter à la salle Mélusine après le spectacle des enfants.

En 2026, la Fête de la musique restera l'animation phare, avec la volonté d'intégrer au moins un groupe local et de proposer des temps festifs familiaux. Pas de défilé de prévu cette année.

Thierry Lebert a annoncé son retrait de la présidence après deux ans, souhaitant passer le relais tout en restant membre du bureau. Seule candidate, Amandine Germain, La valise de Nana, devrait lui succéder après le vote du bureau qui se tiendra prochainement.



Thierry Lebert, a décidé de laisser la présidence de l'union des commerçants de Bonnétable ; la gérante de La Valise de Nana, seule candidate, pourrait lui succéder. © dr

## Bonnétable - Municipales 2026. Finalement, à Bonnétable, Marie-Laure Plever, maire sortante, sera seule candidate

[actu.fr](#) , jeudi 26 février 2026, 608 mots

Après un premier désistement, deux autres candidats aux municipales 2026 à Bonnétable contraints d'abandonner ; ils n'ont pas bouclé leur liste. Marie-Laure Plever seule en piste !



A Bonnétable, seule contre trois autres candidats, la maire sortante, Marie-Laure Plever, sera finalement l'unique candidate à sa succession, pour les municipales 2026.

Ils étaient quatre. Elle sera finalement seule en lice ; à Bonnétable, les candidats aux élections municipales 2026 sont "tombés comme des mouches" à l'approche de l'heure fatidique de limite de dépôt des listes en Préfecture, fixée ce jeudi 26 février 2026 à 18 heures, déroulant ainsi le tapis rouge à la maire sortante, Marie-Laure Plever, désormais seule candidate à sa réélection.

Le Rassemblement mené par Eric de Vilmaest n'est plus candidat

Franck Hiltenbrand était le premier à sortir du peloton, en décembre 2025. Celui qui avait fait part de son intention de briguer la mairie tenue par Marie-Laure Plever depuis mai 2023 suite à la démission de l'ancien maire, Frédéric Barré, a finalement décidé de se retirer après la présentation officielle d'un candidat du Rassemblement national dans la cité, en la personne d'Eric de Vilmaest.

L'homme voulait ainsi "ne pas disperser les votes" et saluait, au passage, "le travail efficace" de la maire sortante.

Finalement, le candidat aurait pu le rester puisque ce jeudi 26 février 2026, alors que son voisin de La Ferté-Bernard, Pierre Vaugarny, annonçait ne pas être parvenu à boucler sa liste à temps, le représentant de l'extrême droite, à Bonnétable, présenté par Marie-Caroline Le Pen, le 12 décembre 2025, vivait le même scénario.

L'actuel maire de Saint-Aignan, village voisin de Bonnétable, avait, lui aussi des noms manquants sur sa liste.

Nicolas Goujat, plein d'ambitions... qui tombent à l'eau aussi

Un manque de candidats, c'est aussi ce qui aura contraint Nicolas Goujat, le tout premier à se déclarer candidat au fauteuil de maire de Bonnétable, c'était en juin 2025, à abandonner à son tour.

Une information confirmée auprès de la rédaction par le candidat lui-même qui avoue n'avoir réussi à réunir qu'une quinzaine de noms. Résigné depuis une semaine, celui qui se dit combatif, a voulu y croire jusqu'au bout.

Déjà présent lors des élections municipales partielles de 2023 sur la liste Bonnétable Autrement, l'homme avait énuméré un grand nombre d'ambitions pour la ville qu'il habite depuis 2008. Réduites à néant.

"Et ce n'était qu'une partie, j'en avais bien plus" assure le quinquagénaire, qui avance déjà ses pions pour un prochain scrutin.

"Les gens râlent mais ne veulent pas s'investir"

Selon lui, il lui a probablement manqué "de connaissances dans Bonnétable". Mais pas seulement. "Les gens râlent mais ne veulent pas s'investir", affirme celui qui assure qu'il restera "attentif à la vie politique locale".

Selon lui, au conseil municipal, "il n'y a pas 27 personnes qui bossent"

Nicolas Goujat estime par ailleurs que réunir 27 noms dans une ville de 3700 habitants, "ce n'est pas évident. Et à Bonnétable, soyons clairs, il n'y a pas 27 personnes qui bossent. S'il y en a une quinzaine, plus cinq opposants, c'est déjà bien", lance-t-il à destination de la municipalité sortante ?

Quoi qu'il en soit, les habitants de Bonnétable pourront vaquer à leurs occupations, le dimanche 22 mars puisque la liste de leur maire sortante, seule candidate, devrait être réélue dès le premier tour de scrutin, dimanche 15 mars 2026.